



Procès-verbal du Conseil d'établissement		
CE-1718-05	14 mai 2018, 19 h 15	Local Le Phare

Pour représenter les parents	
M. Martin Labbé, représentant au comité de parents M. François Lépine, substitut au comité de parents	M ^{me} Caroline Paquin M. Daniel Tremblay M. Guylain Tremblay
Pour représenter les élèves	
M ^{lle} Rosalie Gagnon	
Pour représenter le personnel	
M. Nicolas Beaudette, enseignant M. Julien Brouillette, personnel de soutien M ^{me} Dominique Lacasse, enseignante	M. Shawn Mac Farlane, enseignant M ^{me} Andrée Ross, enseignante M. Benoît Thibodeau, personnel de soutien
Pour représenter la communauté	
La direction	
M. Francis Bélanger	
Étaient absents	
M ^{me} Brigitte Bouchard, parent M. Marcel Brie, enseignant M. Louis-Eden Caron-Latulippe, élève Mme Audrey Lemay, Pilier Jeunesse M. Alain-Claude Oussou, parent Mme Patricia Pichette, Maison des jeunes L'Antidote	

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue	5 min
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (📄 inclus)	5 min
3. Période de questions du public	5 min
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 12 mars 2018 (📄 inclus)	5 min
5. Suivi au procès-verbal (📄 inclus)	10 min
6. Correspondance	5 min
7. Rapport du délégué au comité de parents	10 min
8. Mot du représentant de la communauté	10 min
9. Mot des représentants des élèves	10 min
10. Dossiers pour décision	
10.1. Approbation des fournitures scolaires exigées aux parents (📄)	45 min
10.2. Approbation des sorties - mise à jour (📄)	
10.3. Approbation des frais exigés aux parents (📄)	
11. Dossiers pour information	
11.1. Reddition de compte au 30 avril 2018 (📄)	50 min
11.2. Frais exigés aux parents vs orientations budgétaires pour 2018-2019	
11.3. Préparation du rapport annuel du conseil d'établissement 2017-2018 (📄)	
11.4. Plan de réussite 2018-2019	
11.5. Galas et spectacles de fin d'année (📄)	
11.6. PEVR de la CS de la Capitale (📄)	
11.7. Orientations du budget du CÉ 2018-2019	
12. Autres	
12.1.	
12.2.	
12.3.	
13. Date de la prochaine rencontre	
14. Clôture de la réunion	

1. Mot de bienvenue

Monsieur François Lépine souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (📄 inclus)

Aucune demande d'ajout n'est formulée.

Madame Andrée Ross propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. Elle est secondée par monsieur Benoît Thibodeau.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 1718-05-01

3. Période de questions du public

Aucune présence du public.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 12 mars 2018 (📄 inclus)

On devrait lire monsieur Guylain Tremblay propose l'adoption... au point 10.2

Monsieur Guylain Tremblay propose l'adoption du procès-verbal avec la correction demandée. Il est secondé par monsieur Martin Labbé.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 1718-05-02

5. Suivi au procès-verbal (📄 inclus)

Monsieur Francis Bélanger donne quelques informations concernant l'entente de principe survenue en ce qui a trait aux frais exigés aux parents.

8. Mot du représentant de la communauté

Aucun représentant n'est présent pour commenter le point en suivi.

9. Mot des représentants des élèves

Le point en suivi sera discuté au point 9.

11.5. Salon étudiant

Monsieur Bélanger fera le suivi au sujet de la plaque qui doit être installée.

6. Correspondance

Le président mentionne qu'il n'a pas de correspondance à présenter.

7. Rapport du délégué au comité de parents

M. Martin Labbé fait part des différents sujets traités lors de la dernière rencontre du comité de parents, soit : bilinguisme dans les établissements de la commission scolaire, accueil et intégration des élèves HDAA, politique relative au passage primaire vers secondaire et premier cycle vers deuxième cycle, budget dans les écoles.

La formation dispensée le 1^{er} avril sur la communication « parents et adolescents » a été un succès. On a dû refuser des parents à l'entrée, en raison du manque de places.

La candidature de monsieur Sylvain Roy, parent d'un élève à l'école de L'Accueil a été soumise à la Fédération des comités de parents du Québec pour son implication auprès des jeunes.

8. Mot du représentant de la communauté

Aucun membre de la communauté n'est présent.

9. Mot des représentants des élèves

Rosalie Gagnon distribue une liste des améliorations souhaitées dans les écoles de la commission scolaire qui ont été soulevées lors du Forum Jeunesse tenu le 23 février dernier. Cette liste sera présentée à la direction de la commission scolaire lors d'une rencontre avec les représentants de toutes les écoles.

Les élèves ont été invités à transmettre des messages de remerciements pour souligner le travail des concierges lors de la journée thématique à leur intention, le 11 mai.

10. **DOSSIERS POUR DÉCISION**

10.1 Approbation des fournitures scolaires exigées aux parents (📄)

Les membres prennent connaissance des listes proposées. Après discussion, il est demandé d'enlever les noms de marques ou fournisseurs, tels Dollorama.

Il est convenu de modifier le libellé des outils de base suggérés en ce qui a trait à la calculatrice scientifique, de la 2^e à la 4^e secondaire. Monsieur Bélanger vérifiera si la calculatrice scientifique obligatoire en 5^e secondaire doit être fournie par l'école.

Monsieur Guylain Tremblay propose l'adoption du document présenté en ce qui a trait au matériel requis pour la rentrée scolaire 2018-2019, en tenant compte des modifications discutées. Il est secondé par madame Andrée Ross.

Adoptée à l'unanimité
RÉSOLUTION 1718-05-03

10.2 Approbation de nouvelles sorties - mise à jour (📄)

Monsieur Bélanger présente les sorties qui se sont ajoutées depuis la dernière rencontre.

Une activité pour les élèves en anglais remplacera le voyage à Toronto qui a été annulé.

Une sortie est prévue le 12 juin à Bromont, puisqu'il a été impossible de tenir l'activité au Village des sports à Valcartier qui ouvre ses portes le 15 juin, donc après le début de la session des examens.

Monsieur Guylain Tremblay propose l'acceptation de ces nouvelles sorties. Madame Caroline Paquin seconde.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 1718-05-04

10.3 Approbation des frais exigés aux parents (📄)

Trois nouvelles informations ont été ajoutées pour donner la précision sur le type de frais, soit pour cahier, reprographie ou matériel afin de présenter l'information sur la facture.

Le cours d'éducation financière impose l'achat d'un cahier supplémentaire en 5^e secondaire, ce qui explique une augmentation des frais en 2018-2019.

Un membre suggère que ce point soit discuté au comité de parents afin de demander une augmentation du budget pour le matériel scolaire dans les écoles.

Il est convenu de reporter l'adoption de la liste des frais exigés aux parents 2018-2019 à la rencontre du 18 juin.

Les membres conviennent de faire parvenir la résolution suivante au comité de parents :

Considérant l'entente de principe survenue dans le cadre du recours collectif provincial concernant les frais exigés aux parents;

Considérant les recommandations émises aux directions d'établissement par Me Jacob, avocat engagé par le secrétariat général de la commission scolaire;

Considérant que certains frais exigés aux parents sont essentiels pour maintenir et bonifier la qualité de certains projets pédagogiques et services éducatifs auprès de notre clientèle;

Considérant que si les recommandations proposées étaient maintenues, le Conseil d'établissement de l'école secondaire La Camaradière sera dans l'obligation d'adopter des réductions importantes pour certains postes budgétaires qui affecteront la qualité de certains projets pédagogiques et de certains services éducatifs.

Sur proposition de monsieur Daniel Tremblay, secondé par monsieur Shaw Mac Farlane, il est résolu à l'unanimité;

QUE L'ON MANDATE LE COMITÉ DE PARENTS pour qu'il entreprenne des représentations auprès de la commission scolaire et auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour que des solutions soient identifiées rapidement pour combler ces revenus autonomes qui risquent de ne plus être au rendez-vous pour ainsi maintenir et bonifier la qualité de l'expérience éducative au sein des écoles secondaires publiques, telle que La Camaradière.

Adoptée à l'unanimité
RÉSOLUTION 1718-05-05

11. DOSSIERS POUR INFORMATION

11.1 Reddition de comptes au 30 avril 2018 (📄)

Monsieur Francis Bélanger présente la reddition de comptes au 30 avril 2018. Les dépenses de fonctionnement au 30 avril s'établissent à 84% après 302 jours, soit 83% de l'année, donc en équilibre avec le budget.

Un membre souhaiterait l'ajout d'une colonne au tableau pour indiquer le budget initial de l'année précédente.

Monsieur Bélanger explique que la colonne « écart de l'année précédente » a déjà été ajoutée et ce canevas est conforme à celui fourni par les Ressources financières de la commission scolaire.

11.2 Frais exigés aux parents vs orientations budgétaires pour 2018-2019

Monsieur Francis Bélanger informe qu'il attend les orientations du ministère qui devraient être diffusées entre le 10 et 15 juin avant de prendre position sur les frais exigés aux parents. Certains projets pédagogiques pourraient être remis en question en raison de la non-contribution des parents à certains coûts (matériel, sorties, voyages).

11.3 Préparation du rapport annuel du conseil d'établissement 2017-2018 (📄)

Le rapport sera présenté pour adoption lors de la prochaine rencontre.

11.4 Plan de réussite 2018-2019

Monsieur Bélanger fait part que c'est la dernière année pour laquelle le conseil d'établissement doit présenter un plan de réussite. Le projet éducatif devra être en harmonie avec le plan d'engagement vers la réussite qui sera approuvé par le conseil d'établissement.

11.5 Galas et spectacles de fin d'année (📅)

Monsieur Francis Bélanger présente la liste des activités prévues d'ici la fin juin 2018.

11.6 PEVR de la CS de la Capitale (📅)

Monsieur Francis Bélanger présente le plan d'engagement vers la réussite 2018-2023 de la Commission scolaire de la Capitale. Les moyens à mettre en place afin de respecter les orientations établies seront élaborés par les établissements, donc le projet éducatif de l'école devra s'arrimer avec ce plan.

Monsieur François Lépine consulte les membres afin de remplir un sondage qui sera transmis à la commission scolaire avec les recommandations formulées.

11.7 Orientations du budget du CÉ 2018-2019

Il est convenu de réinvestir dans l'école, les sommes inutilisées au budget du conseil d'établissement au 30 juin.

12.1 Commandite Gala hommage

Monsieur Julien Brouillette propose que le conseil d'établissement offre le goûter lors du gala hommage. L'an passé, le montant était de 500 \$. Il est secondé par monsieur Guylain Tremblay.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 1718-05-06

13. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 18 juin à 19 h 15.

14. Clôture de la réunion

La levée de l'assemblée est proposée à 21 h 35 par monsieur Guylain Tremblay, secondé par monsieur Martin Labbé.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION 1718-05-07

Christiane Côté
Secrétaire

François Lépine
Président